

Assistant/e socio-éducatif/-ve

Table de coordination des lieux de formation

Orientation personnes âgées

Les compétences transversales sont liées en permanence aux autres compétences d'action pendant toutes les années d'apprentissage.

	1. année d'apprentissage			2. année d'apprentissage			3. année d'apprentissage		
	entreprise	Ecole professionnelle (leçons)	cours interentreprises	entreprise	Ecole professionnelle (leçons)	cours interentreprises	entreprise	Ecole professionnelle (leçons)	cours interentreprises
a. Mise en œuvre de compétences transversales									
a1 : Agir en conformité avec son rôle professionnel		30			30			20	
a2 : Réfléchir à son propre travail					30	1		10	
a3 : Établir des relations de manière professionnelle			1		40	1		10	2
a4 : Communiquer de manière adaptée au destinataire et à la situation		30						10	
a5: Contribuer à la résolution de conflits					20			10	
b. Accompagnement au quotidien									
b1 : Planifier son travail		20							
b2: Organiser de manière structurée le déroulement de la journée avec les personnes accompagnées		20							
b3 : Protéger la sphère privée et ménager des possibilités d'intimité		20							
b4 : Organiser l'environnement quotidien					20				
b5: Effectuer des tâches d'économie domestique		20							
b6 : Préparer et accompagner la prise de repas		40	2						
b7 : Créer un environnement qui stimule la mobilité		30							
b8 : Apporter un soutien pour l'hygiène et les soins corporels		20			10				
b9: Agir de manière appropriée lors de situations d'accident, de maladie et d'urgence		30	1		10				
c. Encouragement de l'autonomie et de la participation									
c1: Encourager et accompagner la participation à la vie sociale et culturelle					10			20	
c2 : Accompagner les personnes dans leurs processus de décision					30				
c3 : Soutenir les contacts sociaux et les relations		40			20				
d. Travail au sein d'une organisation et en équipe									
d1 : Collaborer au sein de l'équipe		20							
d2: Collaborer avec des professionnels d'autres domaines					10				
d3 : Collaborer avec les proches et d'autres personnes de référence					10				
d4 : Collaborer au processus de gestion de la qualité					20				
d5 : Effectuer des tâches administratives générales		20							
e. Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (orientation personnes âgées)									
e9 : Accompagner les personnes âgées lorsqu'elles intègrent la structure résidentielle et la structure de jour					20				
e10 : Accompagner les personnes âgées lors de situations exigeantes en matière de prise en charge					20			20	2
e11 : Effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes âgées			3		40	3			
e12 : Accompagner les personnes âgées en fin de vie et accompagner leurs proches dans le processus d'adieu et de deuil			2		20				
f. Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (orientation personnes âgées)									
f9 : Participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes âgées ainsi qu'à l'identification des contextes nécessitant un soutien		50				2		20	
f10 : Participer à la planification de prestations d'accompagnement et d'activités pour les personnes âgées		50						40	
f11 : Accompagner les personnes âgées lors de la réalisation de prestations et d'activités					60				
f12 : Participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes âgées					20				